

PROGRAMME D'INNOVATION ENTREPRENEURIALE « PIE » : L'OFPPT FORME LES ENTREPRENEURS DE DEMAIN

Elaboré conjointement par L'OFPPT et l'UM6P, le Programme Innovation Entrepreneuriale est le fruit d'un partenariat fructueux en faveur du développement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes stagiaires de l'OFPPT, à travers un accompagnement rigoureux et rapproché.

LES OBJECTIFS DU PIE

- Redéfinir l'approche du développement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes stagiaires de l'OFPPT.
- Doter les jeunes de compétences de bases et d'approches innovantes pour la résolution des problèmes.
- Faire adhérer les jeunes stagiaires à l'approche entrepreneuriale, révéler leur potentiel et stimuler leur intérêt à l'entrepreneuriat.
- Apprendre aux jeunes à s'approprier des outils d'entrepreneur
- Prendre en conscience la multitude d'opportunités qui existent sur le marché

UN DEPLOIEMENT EN DEUX ETAPES

Le PIE se concrétisera à travers une série de modules de formations, présentiels et virtuels, dans une approche innovante, orientée Learning by doing.

1. FORMATION DES FORMATEURS

Pour une montée en compétences garantie, les formateurs OFPPT bénéficieront de séances de coaching et de formation, suivant une approche pédagogique innovante.

2. AUTONOMISATION DES FORMATEURS OFPPT

A travers un apprentissage par l'expérimentation, le programme permettra aux jeunes de vivre des expériences d'immersion réelles afin de s'exercer aux situations complexes et de développer des aptitudes de nature à apporter des solutions adaptées aux difficultés du quotidien.

CHIFFRES CLES

Plus de 120 formateurs	Plus de 26.000 stagiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Région de Souss-Massa : 48 Formateurs▪ Région Laâyoune Sakia-El Hamra : 28 Formateurs▪ Région de l'Oriental : 47 Formateurs
-----------------------------------	--------------------------------------	---

TROIS REGIONS PILOTES

Le programme sera déployé dans trois régions pilotes, à savoir Souss-Massa, Laâyoune Sakia EL Hamra et l'Oriental, en plus de la ville de Benguérrir, avec l'ambition de s'étendre aux autres régions du Royaume.

DUREE DU PROGRAMME

Le cycle d'apprentissage s'étalera sur 2 ans à compter de la rentrée 2021/2022 et profitera à des milliers d'apprenants de l'OFPPT, férus d'entrepreneuriat et d'innovation !

- **La première année** est consacrée au développement d'un état d'esprit entrepreneurial, d'améliorer l'aptitude des stagiaires à percevoir les opportunités, à prendre des risques et à explorer de nouvelles idées, etc.).
- **La seconde année** permettra aux stagiaires de vivre une expérience entrepreneuriale et d'apprendre les étapes de transformer une idée en business opérationnel.

SIGNATURE DE 3 CONVENTIONS DE PARTENARIAT

L'OFPPT a procédé à la signature de conventions cadre de partenariat avec :

- BANK OF AFRICA – BMCE Group
- Centre Marocain pour l'Innovation & l'Entrepreneuriat Social – MCISE
- Droit & Devoir

Objet des conventions :

Ces conventions ont respectivement pour objet la/le :

- Dynamisation de la création de très petites entreprises (TPE) par les jeunes lauréats et stagiaires de l'OFPPT, et la contribution à la promotion de la création d'emplois stables et productifs
- Appui et promotion de l'esprit d'entrepreneuriat chez les lauréats de l'OFPPT.
- Promotion de l'entrepreneuriat des communautés de l'OFPPT.

CONVENTION 1 : Partenariat OFPPT & Droit et devoir

A travers cette convention, l'OFPPT bénéficiera de l'expertise de son partenaire dans le domaine de l'accompagnement entrepreneurial et la mise en place d'incubateurs de l'innovation au niveau régional ainsi que le développement et la mise à disposition d'outils innovants et digitaux visant la promotion et le développement de l'entrepreneuriat.

L'OFPPT s'appuiera également sur l'expertise de **Droit et Devoir** pour le renforcement des capacités des ressources dédiées aux activités des incubateurs, notamment en matière de coaching entrepreneurial. Les deux parties œuvreront également pour l'organisation conjointe de manifestations d'intérêt commun et de séjours d'études au profit des stagiaires pour s'enquérir de l'expérience belge dans l'incubation et l'innovation.

CONVENTION 2 : Partenariat OFPPT & BANK OF AFRICA - BMCE Group

Cette convention bilatérale vise à :

- Réalisation d'actions communes de sensibilisation et d'information du public cible ;
- Echange d'expertise, de bonnes pratiques et d'outils en matière d'accompagnement des porteurs de projets, de TPE, Micro-entrepreneurs, Auto Entrepreneurs et Entreprises Individuelles ;
- Formations-actions relatives au montage des plans d'affaires ;
- Accompagnement individualisé et validation des plans d'affaires ;
- Financement des projets retenus ;
- Participation au financement de la mise en place des incubateurs.
- Accompagnement post création d'entreprise à travers des actions d'incubation et de mise en réseau ;
- Accompagnement post création des entreprises portées par les lauréats de l'OFPPT ;

- Accompagnement en matière de conseil et de partage d'expérience pour le développement d'un Incubateur, d'un Accélérateur et d'une Agence Bancaire Pédagogique au sein des Cités des Métiers et des Compétences de l'OFPPT.

CONVENTION 3 : Partenariat OFPPT & MCISE

L'OFPPT s'appuiera également sur l'expertise de MCISE pour :

- L'accompagnement pour la mise en place et la gestion d'un programme d'incubation national
- L'accompagnement Entrepreneurial pour l'écosystème OFPPT (Stagiaires, Lauréats, formateurs ...) à travers le développement et la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement dédié.
- Le développement d'un programme d'Intraprenariat pour les cadres/managers et formateurs de l'OFPPT.

Les deux parties collaboreront également pour l'organisation conjointe de manifestations d'intérêt commun.